



Communiqué de presse Protection de l'enfance

Un rapport de force qui ne cesse de s'élargir !

Après les dernières mobilisations et le vote du budget du Département uniquement du fait de la voix prépondérante du Président, nous devons continuer d'amplifier la mobilisation.

Le 20 juin, lors de la prochaine assemblée plénière nous nous mobiliserons dans un cadre encore plus large car les actions des professionnels du social et du médico-social ont fait écho auprès des professionnels de la justice.

Ceux sont donc tous les acteurs de la Protection de l'Enfance, unis et déterminés qui exigeons des moyens supplémentaires et l'arrêt de tous les projets de réorganisation tant qu'un moratoire n'aura pas eu lieu.

Ensemble avocats, éducateurs, psychologues, assistants familiaux, ..., exigeront que cesse la maltraitance institutionnelle et la dégradation de leurs conditions de travail.

Ils ne peuvent plus accepter de laisser les enfants et leurs familles sans réponses adaptées ni fermer les yeux sur les conséquences dramatiques des mesures non exécutées.

Défendons un schéma départemental de l'Aide Sociale à l'Enfance beaucoup plus ambitieux et de proximité dans nos villes et villages mettant l'accent sur les services de prévention pour renforcer le soutien à la parentalité, la lutte contre l'isolement des familles et ainsi éviter des situations de crise, de souffrance ou de maltraitance.

**Le 20 juin à partir de 8h30 devant les barrières de l'Hôtel du
Département, quai Jean Moulin venez les rencontrer
Unis et Déterminés, c'est TOUS ensemble qu'on peut gagner !**

